

Grand-Figeac : Conseil Communautaire

du 4 février 2020 à Felzins

Le 4 février, à FELZINS, 89 élus du Grand-Figeac siégeant en assemblée délibérante ont examiné les 18 points à l'ordre du jour de la séance.

Débat d'Orientations Budgétaires - un budget dans la continuité

Le Président Vincent Labarthe a souhaité proposer l'adoption du budget 2020 avant les élections municipales des 15 et 22 mars prochain. Le budget 2020 sera présenté lors du Conseil Communautaire du 3 mars 2020.

A partir d'un bilan détaillé sur la réalisation de l'exercice budgétaire 2019, axé sur l'investissement (17 Millions d'Euros réalisés), la maîtrise de la dette et de la fiscalité, André Mellinger, Premier Vice-président en charge du Budget et Vincent LABARTHE, Président, ont proposé les orientations 2020 : pas de hausse des impôts sur les ménages (GEMAPI, taxe foncière sur le bâti, sur le non bâti et taxe d'habitation), pas de hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, maintien de la capacité d'autofinancement de la Collectivité, maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la dette dont le niveau se situe en deçà de la moyenne nationale et de la moyenne régionale.

La Communauté de Communes mettra en œuvre sur ce budget l'abaissement de la Cotisation Foncière des Entreprises sur la première tranche, c'est-à-dire une baisse effective de cette cotisation pour les entreprises réalisant les chiffres d'affaires les plus modestes.

Le Grand-Figeac fait état d'une gestion saine, avec un taux d'endettement par habitant en dessous de la moyenne nationale malgré une politique d'investissement soutenue portant ses fruits, en termes de croissance de l'emploi et notamment l'emploi industriel.

Stratégie foncière des Zones d'Activités économiques

La politique économique du Grand-Figeac est à la fois une priorité et un marqueur fort du développement du territoire. Les 20 zones d'activités du territoire représentent aujourd'hui 220 hectares aménagés, 205 entreprises et 5 345 emplois. Face aux besoins de développement des entreprises présentes et d'accueil de nouvelles entreprises, la stratégie foncière nécessaire doit être régulièrement interrogée et adaptée. Ainsi, dès juillet 2017 le Grand-Figeac a mandaté le Bureau d'Etudes Planed pour élaborer sa stratégie de développement des Zones d'Activités.

En tenant compte des besoins évalués à plus d'une centaine d'hectares supplémentaires aménagés pour les 20 prochaines années et face aux disponibilités de certaines zones, les élus communautaires ont approuvé les propositions du cabinet selon 3 axes de priorités :

- A court terme : la poursuite des aménagements de la Zone d'Intérêt Régional Quercypôle à Cambes, la finalisation des aménagements des Zones de l'Aiguille et d'Herbemols à Figeac et la conduite des aménagements nécessaires sur les Zones de La Coupille à Livernon, Andressac à Cajarc et Lafarrayrie à Figeac ;

- A moyen terme : les aménagements de la Zone Ribaudenque à Lacapelle-Marival et Pech d'Alon à Figeac,
- A plus long terme, les aménagements des Zones de Larive à Bagnac-sur-Célé, Taillades-Rotonde et Saint-Julien d'Empare à Capdenac-Gare, Péchigou à Bédrier, Bouscaillous à Leyme, La Lande à Latronquière, Bouyssounet à Assier, Issepts et Le Bouyssou, La Combe à Gréalou ainsi que le projet de Zone agroalimentaire mené de concert avec CAUVALDOR sur Gramat-Issendolus.

Convention Territoriale Globale

Depuis l'automne 2019, le Grand-Figeac et les Caisses d'Allocation Familiale de l'Aveyron et du Lot ont mené une large concertation auprès des partenaires sociaux et différents acteurs des secteurs de l'enfance et la jeunesse, afin d'élaborer un diagnostic partagé de territoire et définir les actions prioritaires au sein d'une « Convention Territoriale Globale ».

Après 6 mois de travaux, 20 réunions et 385 participants professionnels, bénévoles, élus et citoyens, 6 ambitions ont été dégagées :

- Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles,
- Favoriser la mobilité sur le territoire,
- Vitre la ruralité comme une force du territoire,
- Coordonner, communiquer, informer les familles,
- Promouvoir l'engagement et la vie associative,
- Organiser la gouvernance de la Convention Territoriale Globale.

Au total ce sont 31 fiches actions qui ont été adoptées au sein de cette convention, pour la période 2020-2023.

Adoptée à l'unanimité, cette convention sera signée fin février et l'animation des fiches actions démarrera à l'automne 2020. A noter la mise en place d'un forum citoyen au sein de la gouvernance, qui permettra l'expression et le suivi des besoins des familles et des usagers.